

Enseignement supérieur – Relations internationales

Iran - L'ARES appelle à la mobilisation contre l'exécution d'Ahmadreza Djalali

L'ARES s'associe aux universités flamandes et à la Vrije Universiteit Brussel, et appelle à la mobilisation contre l'exécution annoncée du prof. Ahmadreza Djalali, incarcéré à Téhéran et condamné à la peine capitale. Elle rappelle, dans ce contexte d'accusation d'espionnage, sa ferme condamnation des atteintes à la liberté académique et réitère son soutien aux professeurs, chercheurs et étudiants victimes des régimes d'oppression.

L'application probable de la condamnation à mort du professeur irano-suédois Ahmadreza Djalali faute de droit à un procès et une défense équitables suscite **l'inquiétude et l'indignation de l'ARES.**

Détenu depuis le mois d'avril 2016, accusé de « coopération avec des États hostiles et d'agissements portant atteinte à la sécurité nationale », Ahmadreza Djalali, 45 ans, professeur invité de médecine de catastrophe à la Vrije Universiteit Brussel (VUB), a été condamné à mort le 21 octobre dernier par l'Iran.

L'appel qu'il avait lui-même demandé à introduire auprès de la Cour Suprême n'aurait jamais été déposé par sa « défense », rendant ainsi la sentence prononcée en octobre irrévocable et l'exécution du professeur désormais de plus en plus probable.

Attachée au **respect des droits humains** et convaincue que la mobilisation internationale dénonçant leur violation peut encore faire pencher les autorités et la justice iraniennes en faveur du Dr Ahmadreza Djalali, **l'ARES s'associe pleinement aux appels à la protestation et à la mobilisation** lancés de toutes parts.

En tant que fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle **invite la communauté académique tout entière à se mobiliser** pour obtenir de l'Iran **qu'il soit revenu sur la condamnation d'Ahmadreza Djalali** et que celui-ci soit dès lors épargné.

La situation du Dr Djalali rappelle, quasi à la lettre, celle d'**Hamid Babaei**, doctorant de l'Université de Liège **condamné pour les mêmes raisons** en 2013 par l'Iran à 6 ans d'emprisonnement et toujours détenu ou, plus récemment, celle de **Loup Bureau** en Turquie.

« Chacun de ces cas, qu'il s'agisse de l'Iran, de la Turquie ou d'un autre pays, rappelle combien le principe de la liberté académique est essentiel pour préserver la démocratie », insiste Julien Nicaise, administrateur de l'ARES.

L'ARES tient, dans ce contexte, à réitérer sa **ferme condamnation des atteintes à la liberté des professeurs, des chercheurs et des étudiants** victimes des régimes entretenant la **suspicion permanente à l'égard des activités de recherche ou d'enseignement.**

Elle **appelle** en particulier **les étudiants, les chercheurs, les professeurs et les membres des personnels des établissements d'enseignement supérieur** à marquer leur soutien à l'homme et à leur collègue en prenant part à la **manifestation de ce jeudi 14 décembre devant l'ambassade d'Iran** à Bruxelles.

CONTACT

Benjamin Stewart / ARES / T +32 2 225 45 94 / M +32 479 865 833 / benjamin.stewart@ares-ac.be

L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE